

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**

**FINANCES LOCALES**

**SOUS-DOMAINE :**

**DECISIONS  
BUDGETAIRES**

**OBJET :**

**Convention relative  
à la réalisation de  
travaux sur le  
réseau de  
distribution  
publique  
d'électricité avec le  
SYADEN**

**Le nombre de  
délégués en service  
est de 71**

**Convocation du  
conseil  
en date du  
10 novembre 2020**

**CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :**

**PAR PUBLICATION  
LE**

**PAR DELEGATION  
LE**

**Signature**

Séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2020 à 18 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary  
Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de  
Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,  
Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER,  
Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES,  
Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES,  
Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE,  
Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,  
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,  
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,  
Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Philippe GUIRAUD,  
Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,  
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY,  
Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON,  
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA,  
Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY,  
Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON,  
Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,  
Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, René MERIC par  
Jean-François GLEIZES, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

**Procurations :** Dominique DUBLOIS à Philippe GREFFIER,  
Préscilla GRANIER à Hélène GIRAL, Bernard GRIMAUD à  
Elisabeth ESCAFRE, Evelyne GUILHEM à Audrey GAIANI, Benoît MERLIN à  
Martine PUEBLA, Thierry ROSSICH à Guy THOMAS. Bernard VIDAL à  
Bernard PECH.

**Excusés :** Robert BATIGNE, Sabine CHABERT, Frédéric JEANJEAN,  
Cédric MALRIEU, Bruno POMART, Marc TARDIEU.

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Hubert NAUDINAT.

**Secrétaire de séance :** Jean-François VERONIN-MASSET.

Envoyé en préfecture le 19/11/2020  
Reçu en préfecture le 19/11/2020  
Affiché le  
ID : 011-200035855-20201117-20200201-DE

20200201

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n°20190220 en date du 12 décembre 2019, afin de faciliter la coordination du chantier « Alimentation BT ZA Fendeille sur poste SABLIERE », le conseil communautaire a autorisé Monsieur le Président à signer une convention avec le SYADEN afin de désigner ce dernier maître d'ouvrage unique des opérations de câblage et reprise des équipements du réseau d'éclairage public et d'installation d'un génie civil de communications électroniques réalisés en concomitance avec les travaux d'ouvrage du SYADEN.

Le SYADEN a procédé à une modification de l'avant-projet :

- Suite à un nouveau texte de loi qui impose aux futurs acquéreurs de lots (pour les projets de bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>) de faire une production photovoltaïque sur toiture ou ombrière.
- Vu les surfaces de panneaux que cela génère, ils feront forcément de la réinjection au réseau.
- Afin de ne pas retoucher plus tard à la nouvelle chaussée, il a été ajouté la mise en place de 6 fourreaux Ø160 entre le poste transformateur et les lots ainsi que les coffrets.

En sa qualité d'adhérente, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois participe financièrement à l'opération selon les montants ci-après :

Travaux d'électrification rurale :

Montant des travaux (TTC)	Montant des travaux (HT)	Prise en charge SYADEN	A la charge de la collectivité (20% du HT)
108 000 €	90 000 €	72 000 €	18 000 €

Travaux d'éclairage public (hors matériel) :

Montant estimatif des travaux (TTC)	A la charge de la collectivité (TTC)	Subvention versée à la collectivité par le SYADEN (40% du HT)
12 840 €	12 840 €	4 280 €

IPCE :

Montant estimatif des travaux (TTC)	Montant estimatif des travaux (HT)	A la charge du SYADEN	A la charge de la collectivité (20% du HT)
39 600 €	33 000 €	26 400 €	6 600 €

Monsieur le Président propose donc au conseil communautaire de signer une convention relative à la réalisation de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité qui se substitue à la convention précédente.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la signature de la convention relative à la réalisation de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité qui se substitue à la convention précédente.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

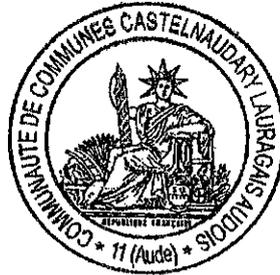
Envoyé en préfecture le 19/11/2020  
Reçu en préfecture le 19/11/2020  
Affiché le  
ID : 011-200035855-20201117-20200201-DE

**20200201**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 17 novembre 2020



**Le Président**

**Philippe GREFFIER**